



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 mai 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Nicole MOSSON, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Philippe BELLEVILLE., M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Hélène ROY, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Mission économique de la CGPME à
Essaouira au Maroc - Soutien financier**

La CGPME , après avoir déjà initié plusieurs missions économiques à l'étranger et notamment au Maroc, souhaite identifier les opportunités de partenariat avec la wilaya d'Essaouira, nouer des relations afin d'inciter les entreprises bourguignonnes à initier, développer et conforter leurs échanges avec cette région qui présente d'importantes similitudes avec la Bourgogne.

Après des échanges fructueux avec Marrakech, Casablanca, Rabat dans les années précédentes, la CGPME a proposé à ses adhérents, du 5 au 8 avril dernier, la destination d'Essaouira, ville qui jouit d'une renommée nationale et internationale et se distingue par sa vocation économique, culturelle et patrimoniale.

Le but de cette mission d'échanges culturels et économiques, est de favoriser ces coopérations en donnant l'opportunité à des PME bourguignonnes de bénéficier de rendez-vous individuels organisés par la Chambre de Commerce française du Maroc en étroite coopération avec les services économiques de la ville et de la wilaya d'Essaouira.

Le Président de la CGPME était accompagné de 12 partenaires (industriels, experts comptables, médecin, notaire... pour cette nouvelle mission.

Le coût prévisionnel de cette mission est de 31 975 € (budget prévisionnel annexé) avec le financement envisagé de la manière suivante :

Dépenses		Recettes	
Frais d'organisation	18 350,00	Contribution CGPME (promotion, personnel)	13 625,00
Frais de promotion	150,00	Contribution entreprises (½ frais organisation)	9 350,00
Frais de personnel	13 475,00	Subvention sollicitée du Grand Dijon	4 500,00
		Subvention sollicitée du Conseil Régional	4 500,00
TOTAL	31 975,00	TOTAL	31 975,00 €

La CGPME et les entreprises financent à plus de 70 % le projet et les collectivités sont sollicitées chacune à hauteur de 14% soit 4 500 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,
après en avoir délibéré
DECIDE**

- **d'attribuer** une subvention de 4 500 € à la CGPME au titre de l'organisation de cette mission économique à Essaouira au Maroc ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours

Publié le - 30 MAI 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIN 2007



Pour extrait conforme,
Le Président

